



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Avec le lancement du Créai, de nouveaux outils pour les opérateurs intervenant dans le champ des vulnérabilités



Le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité a été officiellement créé le 27 avril. L'association, à dimension régionale, apporte un soutien aux acteurs du médico-social et du secteur social en réalisant des études, en proposant des formations, en les accompagnant dans leur organisation. Une première étude sur l'offre et les besoins dans le champ du handicap a été présentée à cette occasion.

Le constat est connu. Il avait été abordé lors de la visite de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée en charge des personnes handicapées, fin mars : la Guyane manque de places d'accueil des personnes handicapées. Pourtant, toutes les structures ne font pas le plein. Le manque est désormais estimé : entre 1 400 et 1 900 personnes ayant une notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) n'ont pas de place en structure, selon une étude du Creai, le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. L'association a été officiellement installée le 27 avril, en présence de nombreux opérateurs du champ du handicap.

Les Creai sont des associations à dimension régionale, créées par arrêté ministériel en 1964. Les Créai développent une palette d'outils à l'adresse des professionnels qui accompagnent les

personnes en situation de vulnérabilité et leurs familles. Ils ont trois principales missions :

- Réaliser des études et analyses sur les besoins et les réponses apportées aux personnes en situation de vulnérabilité ;
- Proposer des formations aux acteurs intervenant dans le champ des vulnérabilités ;
- Accompagner les structures, par exemple dans la rédaction de leur projet d'établissement, dans leur organisation ou dans la préparation des évaluations externes.

« L'ensemble des opérateurs du médico-social et du secteur social peut y adhérer, précise Réginaldo Grâce-Etienne, directeur de l'autonomie à l'Agence régionale de santé (ARS). L'essentiel des activités du Creai est porté dans leur direction. Le Créai produit des données factuelles qui permettent d'éclairer la situation du territoire, des données qui pourront également être utiles à la CTG (Collectivité territoriale) et aux opérateurs. » Sophie Bourgarel, auteur du rapport sur l'offre et les besoins dans le champ du handicap en Guyane, encourage les opérateurs à « se saisir des résultats pour argumenter sur leurs besoins, souligner des manques dans l'offre » pour les personnes handicapées.

Présidé par Pascale Delyon, également coordinatrice régionale de France assos santé, le Créai prévoit de recruter un responsable – l'intérim est assuré par le directeur du Créai Nouvelle Aquitaine – et du personnel pour la formation et l'accompagnement des structures. Outre l'étude sur le handicap présentée fin avril, Sophie Bourgarel en a deux autres en cours :

- Offre et besoins en accompagnement pour adultes en difficulté sociale en Guyane ;
- Offre et besoins en établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et en soins palliatifs en Guyane.

Des données qui apporteront à nouveau un éclairage instructif pour les professionnels sur la situation de notre territoire.

En Guyane, des places manquantes et des places inoccupées



Sophie Bourgarel

Sophie Bourgarel a effectué l'essentiel de sa carrière au Creai à Marseille. Dans les Bouches-du-Rhône, le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité a calculé qu'il manquait 1 000 places pour les enfants handicapés. En arrivant en Guyane pour mener un travail similaire, elle s'attendait à ce que les besoins dans le secteur du handicap soient « énormes puisque le taux d'équipement est faible et qu'il n'y a pas de raisons qu'il y ait moins de handicap en Guyane qu'à Marseille. Il y a même des raisons pour qu'il soit supérieur avec les difficultés d'accès aux soins, le taux de prématurité, le mercure, le plomb, la précarité. » Dans son premier rapport sur l'offre et les besoins dans le champ du handicap en Guyane, elle calcule que la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a émis entre 1 400 et 1 900 notifications non suivies d'effet. Ces éléments sont disponibles sur [le site Handidonnées](#).

Pour établir les besoins, l'auteur de l'étude a interrogé l'outil ViaTrajectoire, dans lequel la MDPH dépose ses notifications. Elle a également interrogé tous les organismes gestionnaires d'établissements et services en faveur des personnes handicapées. C'est ainsi qu'elle est arrivée à cette fourchette de 1 400 à 1 900 notifications non suivies d'effet, dont 700 pour les adultes.

« Ce qui m'a tout de suite choquée, c'est que toutes les places existantes ne sont pas occupées », insiste-t-elle. Ce problème avait déjà été soulignée à la ministre déléguée en charge des personnes handicapées, Geneviève Darrieussecq, lors de sa visite en Guyane, fin mars. Plusieurs raisons avaient été évoquées : les difficultés de recrutement de professionnels pour prendre en charge les usagers – environ 300 postes sont à pourvoir dans le médico-social en Guyane, selon Réginaldo Grâce-Etienne, directeur de l'autonomie à l'ARS –, la localisation de certaines structures parfois éloignées des bassins de vie, leur organisation pas toujours adaptée aux besoins.

Sophie Bourgarel pointe aussi quelques « mauvaises habitudes » ou certains projets d'établissement qui imposent que l'utilisateur ait bénéficié d'un diagnostic alors que celui-ci est parfois difficile à obtenir, notamment dans l'ouest ou l'intérieur. Lors de sa visite, Geneviève Darrieussecq a annoncé qu'un million d'euros avait été réservé dans le budget de l'Etat pour l'amélioration du repérage et de la prise en charge des personnes en situation de handicap dans les territoires de l'intérieur. La ministre a aussi encouragé le développement d'équipes mobiles, au plus près des populations. Enfin, elle a signé, avec Gabriel Serville, président de la CTG, et les représentants de l'Etat en Guyane (Préfet, DG ARS et Recteur) un plan de développement accéléré qui se traduira notamment par des financements dans le projet de loi de finances 2024.

◆ Quinze VSL supplémentaires pour le territoire



L'ARS, en collaboration avec la CGSS, a révisé le quota départemental de véhicules sanitaires légers (VSL), selon des critères réglementaires (satisfaction des besoins sanitaires locaux de la population, situation locale de la concurrence, maîtrise des dépenses de transports de patients) afin d'apprécier l'adéquation du dispositif aux besoins sanitaires de la population.

L'ARS a lancé un avis public d'appel à candidature pour l'attribution de 15 autorisations nouvelles de mise en service de véhicules sanitaires légers pour le département, selon le découpage suivant :

Secteurs	Communes desservies	Nombre d'autorisations
OUEST	Awala-Yalimapo, Apatou, Mana, SLM	6
SAVANES	Iracoubo, Kourou, Saint-Elie, Sinnamary	2
LITTORAL	Macouria, Maititi, Matoury, Montsinery, Roura/Cacao	6
EST	St Georges, Regina	1

Ainsi, les sociétés pourront répondre aux demandes des établissements de santé publics et médico-sociaux pour la prise en charge des patients (retour à domicile, rendez-vous médicaux...). Le territoire dispose à ce jour de 49 ambulances, 67 véhicules sanitaires légers et 2 ambulances bariatriques (lire [la Lettre pro du 5 mai](#)).

◆ Livraison de médicaments à Maripasoula : l'ARS demande des explications à Air Guyane



Depuis le 29 avril, la pharmacie Kangkangtii de Maripasoula n'a reçu aucune de ses livraisons prévues sur le fret de la compagnie aérienne Air Guyane, malgré ses alertes et celles du grossiste-répartiteur SPG, qui lui confie ses livraisons. Le gérant de l'officine, Christophe Martinez, s'en inquiète dans [un article de Mo News](#). « Ce n'est pas la première fois mais là, je n'en peux plus », assure-t-il. Restée fermée hier, la pharmacie a reçu près de 400 kg de médicaments et dispositifs médicaux via un hélicoptère affrété par SPG.

Mercredi, Clara de Bort a demandé des explications au directeur d'Air Guyane par courrier : « La fragilité de certains produits et leur sensibilité aux conditions de température ne permet pas de trouver une solution alternative par voie fluviale, rappelle la directrice générale de l'ARS. A ce jour, cette pharmacie se retrouve en rupture de stock de nombreux médicaments et consommables qui la conduisent à ne plus pouvoir assurer ses missions correctement. Cette situation met directement en péril la santé d'une partie de la population, notamment les patients atteints de maladies chroniques qui nécessitent des traitements continus. Je ne méconnais pas vos propres contraintes très fortes également, mais la rupture d'approvisionnement de produits de santé sur une si longue période ne m'apparaît pas acceptable. Aussi, je vous saurais gré de m'indiquer les difficultés que vous avez rencontrées et les mesures envisagées pour reprendre très rapidement ce fret, et plus généralement les conditions qui pourraient être définies afin que le fret sanitaire demeure toujours traité avec la plus grande vigilance. »

◆ Dépistage et prévention avec le Chog, à Iracoubo

Vendredi 26 mai, la place des Fêtes d'Iracoubo prendra des airs de cabinet médical. Le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog), sollicité par Céline Régis, maire de la commune, y organise une journée de prévention et de dépistage, de 9 heures à 17 heures. Au programme : dépistage du diabète et de l'hypertension, dépistage de grossesses précoces et médecine générale.

E-Santé

■ Lancement de la feuille de route du numérique en santé, mercredi

Début février, Héra Ghariani, co-responsable du numérique en santé à la Délégation ministérielle du numérique en santé, était en Guyane (lire [la Lettre pro du 7 février](#)). Elle a échangé avec des professionnels de santé, les représentants des établissements sanitaires et médico-sociaux, de l'ARS, de la CGSS et du GCS Guyais, dans le cadre d'un tour de France des régions. Suite à ses rencontres et aux contributions reçues, François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention, lance la feuille de route du numérique en santé. Ce sera mercredi et la présentation pourra être suivie à distance (de 4 heures à 6 heures, heures de Guyane).

Cette nouvelle feuille de route fixe les priorités stratégiques des cinq prochaines années pour « mettre le numérique au service de la santé ». Elle a été enrichie après l'analyse de centaines de contributions reçues dans le cadre de la concertation lancée en décembre 2022 avec les acteurs du numérique en santé (patients, professionnels, pouvoirs publics et entreprises du secteur) partout en France.

Pour s'inscrire, cliquer sur le lien suivant : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-lancement-de-le-feuille-de-route-du-numerique-en-sante-2023-2027-626899933577>.

Infos

Utile pour votre exercice

► Création d'un réseau d'excellence clinique en charge des cancers de mauvais pronostic en neurologie

« Les réseaux d'excellence clinique ont vocation à améliorer le parcours de soins des patients atteints de cancers de mauvais pronostics, notamment en diminuant les délais de prise en charge, en identifiant et en supprimant les ruptures de parcours, en augmentant les inclusions dans les essais cliniques, en améliorant le repérage et le traitement des événements indésirables et en assurant une coordination efficace entre les différents acteurs du réseau. Leur création se fait en reconnaissant les établissements les plus avancés, par voie de labellisation. Ces réseaux nationaux labellisés sont organisés, par appareils identifiés : digestif, thoracique, gynécologique/mammaire, neurologie, hématologie, autour de centres experts maillant le territoire national, dont un seul est qualifié de « centre pilote » et financé pour coordonner et structurer l'action du réseau. »

L'Institut national du cancer (Inca) a labellisé, en début d'année, le réseau national Gliorec (Glioblastome, apparentés et réseau d'excellence clinique) en tant que réseau d'excellence clinique en charge des cancers de mauvais pronostic en neurologie. Il s'organise autour d'un centre pilote (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris), coordonné par le Dr Caroline Dehais et le Pr Ahmed Idbaih, et 37 centres experts régionaux répartis sur le territoire.

« Il a pour objectif d'assurer une même qualité des soins sur l'ensemble du territoire, tout en diffusant l'expertise, expliquent les deux praticiens. Une de nos missions est également de favoriser l'information des professionnels de santé et celle des patients et de leur entourage. » Le Gliorec est disponible, pour toute question, à caroline.dehais@aphp.fr.

Utile pour votre exercice

► Des fiches techniques sur les mesures universelles d'hygiène en population générale

« A ce jour, il n'existe pas de recommandations scientifiques sur les gestes d'hygiène de base et les mesures de prévention de la vie quotidienne qui doivent être ou pourraient être appliqués par tous. » Fort de ce constat, le Haut Conseil de la santé public (HCSP) a publié, dimanche, un rapport sur [les mesures universelles d'hygiène pour la prévention des principales maladies infectieuses dans la population générale](#). Il est accompagné de dix fiches techniques et d'un abécédaire de 54 maladies infectieuses. Son objectif est d'« accompagner la population générale vers une dynamique de prévention primaire ».

Les fiches techniques portent sur l'hygiène des mains, l'hygiène bucco-dentaire, l'hygiène cutanée, l'hygiène de l'alimentation, l'hygiène de l'eau de boisson, l'hygiène de l'habitat, l'hygiène sexuelle, la ventilation/aération des locaux, la distance interindividuelle et l'équipement de protection dont les masques. Ces mesures d'hygiène sont reprises dans un tableau, stratifié en fonction de différents lieux (domicile, transport collectif, milieu scolaire, établissement recevant du public, milieux extérieurs). Si le document s'intéresse aux principales arboviroses, infections sexuellement transmissibles, infections respiratoires, il se penche peu sur certaines spécificités des Outre-mer. On retrouve toutefois un paragraphe sur le leptospirose.

Offres d'emploi



■ L'hôtel Belle Terre Resort, à Macouria, est à la recherche d'un **infirmier ou infirmier puériculteur** pour la crèche les Toucanets (CDI, temps plein).

Consulter l'offre et candidater. <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/152SGCT>

■ La maison d'accueil spécialisée de Kourou (groupe SOS) recrute un **infirmier de soins généraux** (CDI, temps plein). Consulter l'offre et candidater. <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/154FRVX>

■ L'Apajh recrute, pour son pôle Maroni, un **psychomotricien** (CDI, temps plein). Consulter l'offre et candidater. <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/153VZPC>

Agenda



Aujourd'hui

► **Plénière du Corevih**, à 10 heures, à l'hôpital de Cayenne (salle Thierry-Basset). Participation à distance : +33 1 73 24 04 19. Identifiant de conférence : 485 382 705#

Demain

► **Dépistage gratuit de la drépanocytose** avec DrépaGuyane et l'équipe médicale du CHC, au quartier

Chéképatty (Sables blancs) à Saint-Laurent du Maroni.

► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures, à l'école de Sainte-Agathe, à Macouria, à destination des familles d'enfants de moins de 6 ans se posant des questions sur l'évolution langagière de leur enfant.

► **Conférence-débat** sur la fibromyalgie, sport et nutrition, de 14 heures à 17 heures, à la mairie de Rémire-Montjoly, avec l'association Fibromyalgie Guyane. Inscriptions au 0694 25 55 46.

► « **Fo Zot Savé** » : Le Pr Huyghe, président du collège de sexologie, répondra aux questions de Fabien Sublet sur les troubles de l'érection, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi 15 mai

► **Matinée de présentation des droits des patients** (personne de confiance, directives anticipées, circuit des plaintes et réclamations, accès au dossier médical...) par France assos santé, et présentation de Mon Espace santé par la CGSS et l'ARS, de 9 heures à 12 heures, au centre hospitalier de Cayenne.

► **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé présentée par Awatef Argoubi, en partenariat avec la Lettre pro, à 19 heures sur [Facebook](#) et sur la [chaîne Youtube](#) de l'émission.

Mercredi 17 mai

► **Village santé du Lions Club**, de 8 heures à 13 heures, sur la place du Marché, à Saint-Laurent du Maroni : dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle, dépistage organisé des cancers, informations sur la santé sexuelle, la santé mentale et les addictions, l'accès aux droits, la vaccination, les formations en santé et social sur le territoire, collecte de fruits, de lunettes usagées, de bouchons...

Mercredi 24 mai

► **Journée de promotion de la recherche institutionnelle** avec le centre hospitalier de Cayenne et le Girci Soho, au CGOSH, à Cayenne. A 14 heures, la recherche médicale ; à 15h45, la recherche paramédicale.

Jeudi 25 et vendredi 26 mai

► **Nos soignants ont du talent** – Journées des travaux scientifiques des soignants de Guyane, à l'amphithéâtre A du campus universitaire de Troubiran, à Cayenne. Programme et inscriptions. <https://www.journeessoignantsguyane.com/2023>

Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



**ENSEMBLE
LUTTONS CONTRE
LA DENGUE**

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner :
pots de fleurs, petits débris, encombrants, déchets verts, gouttières ..



Se protéger individuellement contre les piqûres de moustiques pour éviter la transmission du virus :
répulsif, vêtements longs, moustiquaires



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Clara de Bort
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)